

Surveillance chikungunya / dengue / Zika

Date de publication : 26 juin 2025

OCCITANIE

Faits marquants

Du 1er mai au 30 novembre de chaque année, Santé publique France coordonne, en lien avec les ARS concernées, **la surveillance renforcée saisonnière du chikungunya, de la dengue et du Zika en France hexagonale.**

En Occitanie, du 1er mai au 24 juin 2025, 48 cas importés de dengue et 70 cas importés de chikungunya ont été identifiés. **Un premier cas autochtone de chikungunya** avait été identifié **dans l'Hérault** ([voir Bulletin précédent](#)). **Un deuxième cas autochtone de chikungunya en Occitanie a été identifié récemment dans le Gard** (voir Tableau 1 et encadré).

Afin de limiter le risque de transmission autochtone, 132 prospections entomologiques et 74 traitements de lutte anti-vectorielle ont été réalisés dans l'entourage des cas.

Au niveau national, du 1er mai au 24 juin 2025, ont été identifiés :

- 454 cas importés de dengue, dont 54% revenaient de Guadeloupe ou Martinique
- 645 cas importés de chikungunya, dont 85% revenaient de La Réunion
- 1 cas importé de Zika de retour du Sri Lanka.

En plus des deux épisodes de transmission autochtones de chikungunya en Occitanie, quatre autres épisodes ont été identifiés dans le Var, les Bouches-du-Rhône, la Corse du Sud et la Drôme.

Pour en savoir plus : [Données de surveillance renforcée en France hexagonale](#)

Deuxième cas autochtone de chikungunya en Occitanie détecté dans le Gard

Un cas autochtone de chikungunya a été signalé à l'ARS et confirmé le 23/06 par le Centre national de référence des arbovirus. La personne n'a pas voyagé hors de métropole pendant les 15 jours précédant ses signes cliniques le 11/06. **La zone probable de contamination identifiée est la commune de Bernis dans le Gard.**

Une personne de retour de la Réunion début juin a été identifiée dans le voisinage et pourrait être le cas primaire importé à l'origine de cette transmission.

Les **mesures de gestion habituelles** sont mises en place autour de cette transmission :

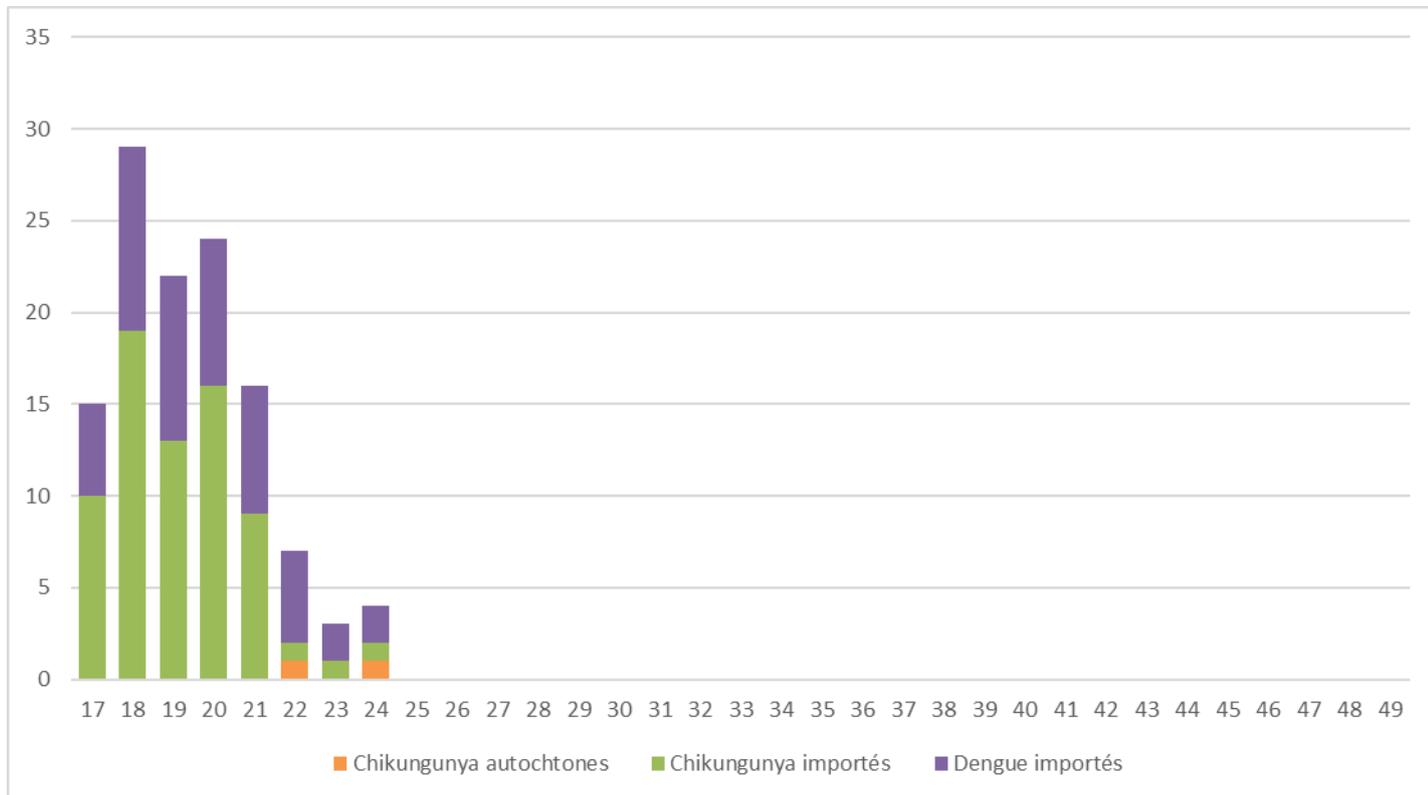
- actions de lutte anti-vectorielles,
- [communiqué de presse ARS](#),
- sensibilisation des professionnels de santé et riverains concernés,
- sécurisation des dons du sang et de greffe.

La recherche active de cas conduite autour du **premier cas autochtone identifié à Prades-le-Lez dans l'Hérault** n'a pas permis d'identifier d'autre cas à ce stade.

Tableau 1. Cas de chikungunya, dengue et Zika identifiés en Occitanie et actions de lutte anti-vectorielle (LAV) réalisées du 1^{er} mai au 24 juin 2025

Département	Données Voozarbo ^(*)						Données SI-LAV ^(*)	
	Cas importés			Cas autochtones			Nb de prospections effectuées	Nb de traitements adulticides
Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	Zika			
9 Ariège	0	0	0	0	0	0	0	
11 Aude	0	3	0	0	0	3	2	
12 Aveyron	0	0	0	0	0	0	0	
30 Gard	2	6	0	0	1	12	9	
31 Haute-Garonne	20	23	0	0	0	45	15	
32 Gers	0	0	0	0	0	1	0	
34 Hérault	15	26	0	0	1	43	34	
46 Lot	0	4	0	0	0	6	1	
48 Lozère	0	0	0	0	0	0	0	
65 Hautes-Pyrénées	0	2	0	0	0	1	1	
66 Pyrénées-Orientales	2	4	0	0	0	5	3	
81 Tarn	4	1	0	0	0	8	2	
82 Tarn-et-Garonne	5	1	0	0	0	8	7	
Total Occitanie	48	70	0	0	2	132	74	

^(*) Les données Voozarbo (en bleu) représentent le nombre de cas signalés par département. En revanche, les données SI-LAV (en vert) représentent le nombre de prospections et de traitements LAV réalisés autour de ces cas, par département (un cas peut avoir entraîné plusieurs prospections ou traitements dans différents départements).

Figure 1. Cas de chikungunya et dengue identifiés en Occitanie, par semaine de début des signes, du 1^{er} mai au 24 juin 2025 (dernière semaine incomplète)

Source : Voozarbo, Santé publique France

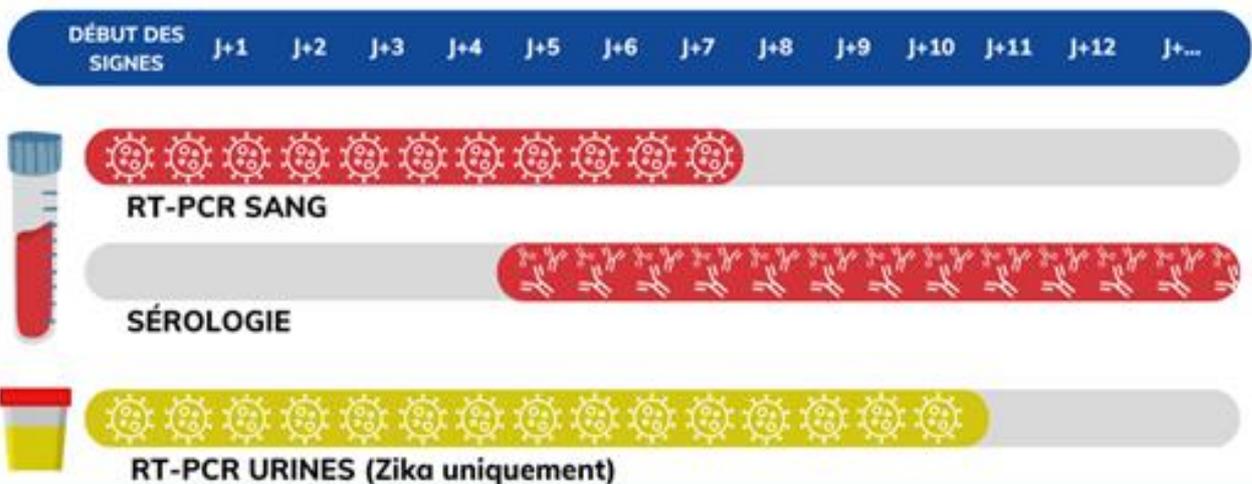
Dispositif de surveillance renforcée en France hexagonale

Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des maladies transmises par le « moustique tigre », présent sur le territoire hexagonal et actif **entre les mois de mai et de novembre**. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission autochtone. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

Professionnels de santé, pensez au diagnostic et au signalement précoce des cas à l'ARS !



Dengue, chikungunya et Zika Prescriptions biologiques



PLATEFORME REGIONALE DE RECEPTION DES SIGNAUX



Tél : 0800 301 301
Fax : 05 34 30 25 86
Mél : ars-oc-alerte@ars.sante.fr

**ARS Occitanie -
CVAGS**

Site de Toulouse
10 chemin du Raisin
31050 Toulouse Cedex 9



Pour en savoir plus :

Chikungunya, dengue et Zika, professionnels de santé [Repères pour votre pratique](#)

[Dossier thématique sur le site de l'ARS Occitanie](#)

[Bilan de la surveillance de la dengue, du chikungunya et du Zika en France hexagonale en 2024](#)

[Données de surveillance renforcée en France métropolitaine, saison 2025](#)

Partenaires de la surveillance

- ARS Occitanie
- CNR arbovirus (IRBA-Marseille)
- Laboratoire Biomnis
- Laboratoire Cerba
- Laboratoire de virologie du CHU de Toulouse
- Laboratoire de virologie du CHU de Montpellier
- Laboratoire de virologie du CHU de Nîmes
- Opérateurs de démosustication (OPD)
- Cliniciens et LBM

Rédacteur en chef

Damien Mouly, délégué régional de Santé publique France Occitanie

Équipe chargée de la surveillance

Amandine Cochet

Anne Guinard

Marine Haultcoeur

Olivier Catelinois

Cécile Durand

Stéphanie Rivière

Pour nous citer : Bulletin. Surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika en Occitanie. 26 juin 2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 4 p., 2025. Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 26 juin 2025

Contact : occitanie@santepubliquefrance.fr / 05 34 30 26 35